



# **Rapport d'activité**

## **Années 2020 – 2021**

# Table des Matières

<b>Le projet politique de l’Aitec en 2020-2021</b>	<b>2</b>
<b>Les activités de l’Aitec</b>	<b>3</b>
<b>Régulation du commerce et de l’investissement</b>	<b>4</b>
Analyse de l’accord commercial UE-Chine	5
Accord UE-Mercosur	6
Le traité sur la charte de l’énergie	7
Autres contributions du groupe régulation du commerce	9
<b>Aitec urbain</b>	<b>9</b>
Contribution au rapport de la Coalition Internationale de l’Habitat	10
Rencontres « Recherche, expertise citoyenne et mouvements d’habitant·es »	13
Formation sur la thématique du logement avec Attac IdF et le DAL	15
<b>Groupe de travail « Sciences Sociétés Démocratie »</b>	<b>16</b>
La démarche	16
Cycle « la place du droit dans les mobilisations »	17
<b>L’équipe de l’Aitec</b>	<b>18</b>
<b>Evenements et temps forts</b>	<b>19</b>

## L'Aitec



L'Association Internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs (AITEC) est une association de solidarité internationale engagée pour la justice économique, sociale et écologique. À travers la **recherche**, le **plaidoyer** et l'appui aux campagnes et aux mobilisations des mouvements sociaux et citoyens, l'Aitec participe à la construction d'une **expertise ancrée dans la résistance et l'action critique**. Elle s'efforce aussi de proposer des perspectives et des politiques alternatives

### Le projet politique de l'Aitec en 2020-2021

A l'approche de sa 40<sup>ème</sup> année d'existence, le projet politique de l'association démontre encore avec vigueur de sa pertinence. Marqué par l'irruption de la crise pandémique de la COVID-19, l'actualité de ces deux dernières années nous a rappelé chaque jour l'importance de **défendre des savoirs pluriels, à même de construire des résistances et des alternatives**. Chaque jour également, le quotidien de nos luttes montre l'importance de créer des espaces pour se relier, pour partager nos savoirs, nos questionnements, nos succès et nos échecs.

L'action singulière de l'Aitec permet de questionner la place et le rôle de l'**expertise citoyenne** dans les transformations sociales et les lieux de construction de cette expertise. L'association a développé au fil des années un ensemble de réflexions sur différents thèmes dont principalement : le **droit à la ville** et l'accès au **logement** ; la démocratisation et le devenir des **services publics** ; la réforme des **institutions financières** internationales ; l'annulation et la mise en place d'un droit international de la **dette** et la liaison entre **commerce international** et **développement**.

Aujourd'hui plus que jamais, elle s'efforce de :

- Construire, et porter, la critique de toutes les politiques publiques (locales, nationales ou globales) qui vont à l'encontre de la **garantie des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux** ;
- Relier le savoir technique et l'engagement politique ;
- Contester les modalités dominantes d'élaboration de l'expertise par la technoscience et ses alliés industriels et financiers, pour ramener l'**expertise citoyenne au cœur du processus de décision démocratique**, de renforcement de la société civile ;
- Participer activement à la construction du mouvement mondial de **résistances et de solidarité face à toutes les violences qu'engendrent la marchandisation** et la financiarisation des sociétés. Dans cette perspective, l'Aitec développe des **alliances** multiples avec des organisations et des mouvements du monde entier.

Le présent rapport d'activité – par nature incomplet et situé – s'efforce de rendre compte des activités de l'association sur les années 2020 et 2021. Il démontre de la vitalité de l'association en dépit d'un contexte politique d'une rare violence pour les mobilisations sociales et citoyennes.

**A nous de construire la suite... !**

# Les activités de l'Aitec

## Actualité des différents groupes de travail

Sur la période 2020-2021, l'Aitec s'est particulièrement structurée autour de deux groupes thématiques : « *régulation du commerce et de l'investissement* » et « *aitec-urbain* ». L'Aitec participe par ailleurs au groupe de travail « Sciences Sociétés Démocratie » aux côtés de Sciences Citoyennes, Global Chance et le réseau IPAM. D'une manière plus générale, l'action de l'Aitec s'inscrit dans des dynamiques de coalition et de travail avec d'autres organisations et mouvements.

## Régulation du commerce et de l'investissement

Le groupe de travail sur la régulation du commerce et de l'investissement vise à contribuer au mouvement de résistance contre les grands accords commerciaux européens (CETA, TAFTA/TTIP, TCE...) en construisant des analyses et des propositions alternatives aux politiques néolibérales dans l'élaboration desquelles les pouvoirs industriels et financiers jouent un rôle central.

Le groupe est animé par [Maxime Combes](#), chargé de mission « commerce » au sein de l'Aitec. Ces deux dernières années, Maxime a observé de près les négociations entourant les grands accords commerciaux en projet en Europe et participé à différentes organisations au coeur des mobilisations contre ces grands traités.

Sur la période 2020-2021, l'irruption de la pandémie de COVID-19 a remis avec vigueur ces questions à l'ordre du jour en pointant du doigt la fragilité de nos systèmes mondialisés. Le manque de résilience de nos économies lors des épisodes successifs de confinement et de fermeture des frontières a permis aux mouvements sociaux de ré-adresser l'enjeu crucial d'une relocalisation écologique et solidaire. Après deux années de crise, on constate que ces débats sont en reflux et que nous manquons de prises pour aller plus loin dans ces mobilisations.

L'Aitec a participé aux côtés de différentes autres organisations à la publication de plusieurs rapports et notes explicatives pour vulgariser les enjeux et donner aux organisations des outils critiques pour construire des mobilisations et des alternatives. Dans le même temps, elle a contribué à une veille citoyenne et à un relai d'actualité sur ces thématiques pour permettre aux mouvements et aux militant·es de se tenir informé·e·s. Le groupe travail « régulation du commerce et de l'investissement » a travaillé principalement sur trois grands accords commerciaux : l'accord UE-Chine ; l'accord UE-Mercosur et le Traité sur la Charte de l'Energie.

## Analyse de l'accord d'investissement UE-Chine (CAI)

Négocié depuis une dizaine d'années dans une totale opacité, l'[accord d'investissement UE-Chine \(CAI\)](#) soulève de nombreuses interrogations à l'heure même où la Chine est accusée d'organiser le travail forcé des populations Ouïghours du Xinjiang, de persécuter les opposant·e·s au régime chinois à HongKong, de ne toujours pas respecter les conventions internationales de l'OIT, ou encore de construire toujours plus de centrales à charbon, etc... Des interrogations qui portent également sur les priorités européennes : l'UE n'a-t-elle donc d'autres horizons que l'approfondissement de la mondialisation du commerce et de l'investissement au détriment des droits humains, droits sociaux et de l'environnement sur lesquels la Chine ne prend formellement aucun engagement contraignant ?



- **25 janvier 2021** : [« Première analyse de l'Accord d'investissement UE-Chine »](#)

Co-publée avec [Attac France](#), cette première note analyse les six textes issus de l'accord d'investissement UE-Chine, mis en ligne par la Commission Européenne le vendredi 22 janvier 2021. Elle révèle notamment le déséquilibre des engagements pris par les parties. Pékin s'est en effet prémuni contre toutes les obligations véritablement contraignantes sur le terrain des droits humains et du droit des travailleurs et travailleuses.

[Première analyse de l'Accord d'investissement UE-Chine](#)



- **7 avril 2021** : [« Accord UE-Chine : l'UE rassure les investisseurs au mépris des droits humains »](#)

Ce nouveau rapport, co-publié avec Attac France, analyse de manière beaucoup plus détaillée les enjeux de ce traité commercial et la dépendance de l'Europe vis-à-vis du marché Chinois.

« La conclusion du CAI représente incontestablement une victoire pour Pékin, qui déjoue ainsi le risque de diabolisation sur la scène internationale, et montre que l'UE ne saurait se passer des produits et du marché chinois ».

[« Accord UE-Chine : l'UE rassure les investisseurs au mépris des droits humains »](#)

## Accord UE-Mercosur

Les négociations entre l'Union Européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay), en cours depuis plus de 20 ans, ont abouti à un accord politique en Juin 2019. [Dénoncée par les organisations de la société civile](#) sa traduction en accord de libre-échange a rencontré de nombreuses difficultés politiques au point d'être aujourd'hui au point mort.



Sur la période 2020-2021; l'Aitec a participé aux côtés du [« Collectif national unitaire stop CETA Mercosur »](#) à de nombreuses campagnes pour alerter l'opinion publique sur les dangers de cet accord et soutenir les mobilisations sociales [qui s'y opposent dans toute l'Europe](#). En octobre 2020, la coalition s'est mobilisée autour d'une campagne pour [inciter les collectivités à se positionner](#). [Une semaine de mobilisation](#) a par la suite été organisée en novembre 2020 pour faire pression auprès du gouvernement français et le pousser à se positionner contre l'accord. Le 9 novembre, alors que les ministres du commerce des pays de l'UE se réunissent pour enclencher le processus de ratification de l'accord, [celui-ci n'est pas voté](#). Son avenir devient alors très incertain mais différents mouvements alertent que les négociations se poursuivent, comme souvent, dans la plus grande opacité. Différents états-membres – [dont la France](#) – cherchent à modifier l'accord à la marge et tentent de le sauver. En septembre 2021; une [lettre ouverte](#) signée par plus de 30 organisations appelle le gouvernement français à « enterrer définitivement » l'accord.

Au point mort aujourd'hui; il semble obstrué par l'agenda électoral (présidence Française de l'Union Européenne, élections présidentielles à venir en France et au Brésil) et ne reviendra sans doute pas dans les agendas politiques avant la seconde moitié de l'année 2022. Il reste néanmoins une menace sérieuse à surveiller de très près.

## Traité sur la Charte de l'Énergie

Peu connu, le [Traité sur la Charte de l'Énergie \(TCE\)](#) est un obstacle majeur pour empêcher les politiques de transition énergétique dont nous avons besoin, verrouillant pour des décennies les investissements dans les énergies fossiles en protégeant les investisseurs des décisions des pouvoirs publics qui leur seraient défavorables. En place depuis 1991, c'est [une arme juridique puissante](#) aux mains des investisseurs et entreprises du secteur des énergies fossiles pour dissuader et/ou sanctionner les pouvoirs publics lorsque ceux-ci veulent prendre des mesures favorables à la lutte contre le réchauffement climatique et à la transition énergétique, et défavorables aux investisseurs.

L'opposition à cet accord est grande et de nombreuses campagnes de mobilisation se sont succédées ces dernières années. En 2019, l'Aitec s'est jointe à 280 organisations de la société civile pour [appeler les états de l'UE à sortir du traité](#). Malheureusement, plutôt que mettre fin à cet accord suranné, les Etats ont décidé d'ouvrir un processus visant à « rénover » cet accord, avec plusieurs cycles de négociations sur 2020-2021.

L'Aitec a depuis participé à différentes [campagnes](#) pour mieux faire connaître cet accord, rendre visible son fonctionnement et construire des mobilisations pour le désarmer.

En décembre 2020, l'Aitec co-publie un premier rapport avec Attac : [« Le traité sur la charte de l'énergie, l'accord qui protège les pollueurs »](#).

*« A l'heure où il faudrait accélérer l'abandon du charbon, du gaz et du pétrole, arrêter de prospecter et mettre en exploitation de nouveaux gisements, fermer des centrales polluantes, rendre plus contraignantes les normes industrielles, le TCE est une puissante arme aux mains des pollueurs pour dissuader les pouvoirs publics de prendre de telles mesures, et les sanctionner sinon » **Maxime Combes***





Différentes notes sont parues sur le site de l'Aitec pour éclaircir les mécanismes de ce traité et [déconstruire les arguments de ses promoteurs](#). Début 2021, une [pétition européenne](#) somme l'Union Européenne de sortir du traité.



[européenne.](#)

Entre le 2 et le 5 mars 2021 le premier cycle de négociations du processus de modernisation du traité s'ouvre. L'Aitec publie alors une « note de décryptage » des propositions de la commission européenne : [« Modernisation du traité sur la charte de l'énergie : analyse des propositions de la commission européenne »](#).

Le rapport relève que ces propositions sont largement insatisfaisantes puisqu'il repousse à 2030, voire 2040 ; la date à laquelle le TCE ne protégerait plus les investissements dans les énergies fossiles. Par ailleurs, le fait d'inclure la biomasse et l'hydrogène dans son périmètre présente un risque non négligeable d'engendrer de nouvelles sources de pollutions.

En juillet 2021, la commission européenne a ouvert un nouveau cycle de négociation autour de la modernisation du traité. Des documents fuités indiquent qu'[aucun progrès substantiel](#) n'a été réalisé en un an de négociation.

En réaction, [un appel rendu public le 6 juillet 2021](#) exhorte l'Union Européenne de quitter le traité sur la charte de l'énergie avant la COP26. En septembre 2021, la cour de justice de l'Union européenne a rendu [un avis important](#) : elle estime que le Traité sur la charte de l'énergie et son très controversé mécanisme d'arbitrage investisseur-Etat (ISDS) ne peuvent être utilisés par des investisseurs européens pour décourager, ralentir ou renchérir la transition énergétique menée par les pays de l'UE.

## Autres contributions du groupe de travail « régulation du commerce »



En octobre 2021, l'Aitec publie avec le T-Lab<sup>1</sup> un rapport intitulé [« Montagne d'Or : l'arbitrage d'investissement au secours de Nordgold »](#). Le rapport détaille par quel mécanisme l'entreprise Nordgold est autorisée à réclamer 4 milliards d'euros à l'Etat français en dédommagement de l'abandon du projet Montagne d'Or en Guyane. Ce contentieux est ouvert devant un tribunal arbitral dans le cadre du Traité bilatéral de protection des investissements entre la France et la Russie qui est entré en vigueur en 1991.

[Montagne d'Or : l'arbitrage d'investissement au secours de Nordgold](#)

1 <https://twitter.com/transfolab>.

Le même mois, à quelques jours de l'ouverture de la COP26 à Glasgow, l'Aitec publie aux côtés de Attac France et de son partenaire anglais Global Justice Now<sup>2</sup> la note d'information « **L'impunité des multinationales contre le climat – comment l'industrie des énergies fossiles décourage l'action climatique grâce aux tribunaux d'arbitrage** ». Celui-ci dévoile comment cinq entreprises multinationales du secteur des énergies fossiles poursuivent des gouvernements pour leur action en matière de lutte contre le réchauffement climatique en utilisant des tribunaux d'arbitrage parallèles aux systèmes juridiques nationaux. Les montants réclamés cumulent à plus de 18 milliards d'euros.

Note d'information

**L'impunité des multinationales contre le climat**

Comment l'industrie des énergies fossiles décourage l'action climatique grâce aux tribunaux d'arbitrage

Octobre 2021





Chaque année les tribunaux d'arbitrage pour promouvoir les États. Bon pour leur politique de sortie progressive du charbon. la projection visible sur la photo portée sur une autre centrale d'Uruguay, ici ornée de ou gaz, au Royaume-Uni.

- Cinq multinationales du secteur des énergies fossiles réclament à l'heure des tribunaux d'arbitrage plus de 18 milliards de dollars de compensation à des gouvernements suite à leurs politiques de lutte contre le réchauffement climatique.
- Ce montant exorbitant représente presque l'équivalent de la totalité du financement - climat - annuel net que les pays riches versent aux pays en développement, qui s'élève à environ 19 et 22 milliards de dollars.
- Dans ce système de tribunal d'arbitrage se cachent des cabinets d'avocats spécialisés, qui cherchent à multiplier les litiges à arbitrer.
- La plupart des cas présentés ici s'appuient sur le traité sur la charte de l'énergie (TCE), un traité qui protège les pollueurs.
- Ces tribunaux d'arbitrage peuvent être utilisés afin de ralentir, bloquer ou renchérir les politiques climatiques et conduire jusqu'à la paralysie des gouvernements. L'UE et la France devraient se débarrasser de l'empire de ces tribunaux, en commençant par quitter le traité sur la Charte de l'énergie avant la COP26.

## L'impunité des multinationales contre le climat

**Sortir du charbon : une nécessité difficile, jusqu'en Europe**

A rebours de l'impression laissée par la COP26, l'Inde et la Chine ne sont pas les seules à freiner. Et le Traité sur la charte de l'énergie permet à l'industrie charbonnière les moyens pour facturer la transition au prix fort.



novembre 2021

t-lab  
Ideas for transformation

novembre 2021

La COP26 s'est conclue le 13 novembre par le Pacte de Glasgow pour le climat dont la majorité des observateurs s'accordent à conclure qu'il est fort décevant. Mais tout le monde n'a pas la même analyse concernant cet échec : le président de la COP A. Sharma, initié par la majorité des ministres et des négociateurs occidentaux, s'est efforcé de blâmer la Chine et l'Inde d'avoir freiné à l'élaboration d'un texte déjà bien avancé, en exigeant de substituer au sein du document final la "réduction graduelle" à l'"élimination progressive" du charbon. Façon de se poser en leaders responsables, exemplaires, empêchés d'avancer par l'arbitraire des orientaux. Ecran de fumée, aussi, pour occulter leur refus de soutenir la création d'un mécanisme digne et juste en compensation des dommages irréversibles occasionnés par le changement climatique dans les pays pauvres.

Mais le charbon est-il une énergie du passé sous nos latitudes ? S'il est clair que les opinions publiques, et de plus en plus de gouvernements (mais pas tous) y aspirent, c'est loin d'être garanti. Car les charbonniers ont les moyens de ralentir, bloquer et/ou renchérir les politiques de sortie du charbon. C'est le cas partout dans le monde, par le truchement des milliers d'accords bilatéraux d'investissement qui protègent les détenteurs de capitaux étrangers. En Europe, ce privilège s'appelle le Traité sur la Charte de l'énergie (TCE).

Avellia Casanova  
Maxime Combès

Au sortir de la COP26, qui s'est tenue début novembre à Glasgow, de nombreux·ses observateur·ice·s ont relevé l'insuffisance des mesures retenues. L'Inde et la Chine ont notamment été pointées du doigt et accusées d'avoir affaibli le texte final sur la question du charbon. Pourtant la sortie du charbon est encore loin d'être actée en Europe. Si elle semble incontournable, elle est mise en danger par le Traité sur la Charte de l'Énergie (TCE), qui permet de ralentir, renchérir ou entraver les politiques de lutte contre le réchauffement climatique et de transition énergétique. Le 17 novembre, l'Aitec et le T-Lab publient la note : « **Sortir du charbon : une nécessité difficile, jusqu'en Europe** » qui décrit en détail ces enjeux.

## Note d'analyse : « Sortir du charbon : une nécessité difficile jusqu'en Europe »



## Aitec Urbain : Soutien aux luttes pour le droit à la ville, le droit au logement et le droit à l'habiter

Les réflexions et actions autour des problématiques urbaines sont présentes dès l'origine de l'Aitec. Le groupe « *Aitec urbain* » réunit des chercheur·e·s, expert·e·s, consultant·e·s associé·e·s à des militant·e·s et des représentant·e·s des mouvements, autour des luttes, du droit à la ville et du droit au logement opposable. Le groupe urbain déploie une activité en France comme à l'international.

L'action du groupe se traduit notamment à travers le soutien aux mobilisations et la participation à l'élaboration de plaidoyers pour des politiques urbaines alternatives. Il participe notamment à la Plateforme logement des mouvements sociaux animée par l'association [Droit au Logement \(DAL\)](#), aux collectifs « [Réquisitions](#) », « [Pas Sans Nous](#) », à la [Coalition Internationale de l'Habitat \(HIC\)](#) et à la [Coalition Européenne d'Action pour le droit au logement et à la ville](#).

### **Participation à la Coalition européenne d'action pour le droit au logement et le droit à la ville**

L'AITEC participe activement aux activités de la Coalition européenne d'action pour le droit au logement et le droit à la ville (CEA), et ce depuis sa création en 2014. Pour rappel, la CEA est composée de plus de trente mouvements issus d'une vingtaine de pays de l'espace européen. De manière générale, les mouvements membres de la CEA luttent contre les effets de la marchandisation et de la financiarisation du logement, et plus spécifiquement contre la hausse des valeurs immobilières et des charges de logement (loyers, prix de vente) et ses conséquences, contre la gentrification des villes et des quartiers, contre les expulsions locatives et bancaires, contre le sans-abrisme... Les situations socio-politiques, les modalités et thématiques d'action et de lutte des membres de la CEA sont diverses et diversifiées, et permettent à la CEA, au sein d'échanges et de débats, de construire une expertise citoyenne sur les questions de droit au logement et droit à la ville. Des campagnes d'action sont définies et mises en œuvre, et en 2019 lors de la plénière de Berlin, les membres de la CEA ont décidé de créer et d'instituer au niveau européen une journée d'action européenne, le « Housing Action Day » (HAD). Cette journée d'action est fixée autour du 28 mars chaque année, (date de fin de la trêve hivernale pour les expulsions en France).

Durant la période 2020 / 2021, l'AITEC, représentée par Annie Pourre et André Schuster, a participé aux activités et travaux de la CEA, et plus particulièrement :

- Lors de la réunion plénière organisée à Hondarribia (Espagne) en février 2020 : cette plénière avait été organisée par les représentants locaux de la PAH (Plateforme des affectés des hypothèques) : l'AITEC a proposé et animé un atelier de réflexion sur la stratégie et les objectifs de la Coalition. L'AITEC a également participé aux travaux de la plénière notamment ceux relatifs à la recherche de financements, ou l'organisation du HAD le 28 mars,
- Pour l'organisation du HAD le 28 mars 2020 : l'organisation de la journée européenne d'action a été pilotée par le DAL. De nombreuses organisations et associations se sont

fédérées sur ce projet. Dans le contexte de crise sanitaire, les nombreux évènements prévus, et notamment des manifestations de rue, n'ont pas pu se dérouler.

- Dans le cadre des travaux du groupe recherche : il avait été décidé de centrer les travaux du groupe recherche de la CEA sur les formes alternatives (à la marchandisation) de logement et d'habitat, et plus spécifiquement sur le logement social / public. Dans le contexte de crise sanitaire, les réunions prévues en présentiel n'ont pas pu avoir lieu. Ces réunions ont été organisées en visio-conférence entre octobre 2020 et mars 2021, et des sous groupes de travail ont été constitués. Ces réunions, ont permis d'analyser la situation du logement social / public dans l'espace européen, son évolution, ses spécificités selon les pays, ses modes différenciés de financement, de gestion et de fonctionnement. Suite à ce diagnostic, les groupes de travail ont élaborés les revendications de la CEA sur le logement social / public. Trois vidéos d'une demi-heure ont été réalisées<sup>3</sup>,
- Lors de la réunion plénière virtuelle en février 2021 : dans le contexte de pandémie, l'organisation d'une plénière en présentiel (prévue initialement à Paris) n'a pas été possible. Les principaux échanges et travaux de la plénière virtuelle ont concerné le processus organisationnel et le fonctionnement de la CEA (modalités de décision et de vote), l'origine des financements de la CEA, les solidarités, campagnes internationales et alliances de la CEA avec d'autres organisations (avec la création d'un groupe collaboration au sein de la CEA),
- Pour l'organisation du HAD le 27 mars 2021 : une plate-forme des organisations et mouvements luttant pour le droit au logement et le droit à la ville a été créée. Par rapport à l'année précédente, trois organisations syndicales majeures (CGT, Solidaires et FSU) ont intégré la plate-forme. Sous la coordination du DAL, les différentes réunions ont permis de rédiger un appel commun, d'organiser une conférence de presse et un meeting (organisé à la bourse du travail de Paris). De nombreux évènements ont été organisés le 27 mars 2021, en France (environ 40 évènements répartis sur le territoire) dont une manifestation unitaire à Paris, et dans de nombreux pays de l'espace européen.
- Pour l'organisation du HAD en mars 2022 : la plate-forme a été reconduite sous l'impulsion du DAL. Des réunions ont été organisées entre septembre et décembre 2021, en vue de la conférence de presse, du meeting et des manifestations prévues lors du week-end du 26 et 27 mars 2022.

Par ailleurs, l'AITEC a régulièrement participé aux différentes réunions mensuelles organisées en visio-conférence par les équipes de facilitation et de communication de la CEA.

### **Contribution au rapport « *Vers La réalisation des droits de l'homme et du droit à la ville – Afrique, Amérique latine, Europe* »**

En 2020, la Coalition Internationale de l'Habitat (HIC) a publié l'ouvrage « *Vers La réalisation des droits de l'homme et du droit à la ville – Afrique, Amérique latine, Europe* ». Fruit d'un travail collectif de recueil d'articles au cours des deux années précédentes, le rapport vise à mettre en

<sup>3</sup> Disponible sur le site internet de la CEA : <https://housingnotprofit.org/>

lumière une petite partie de l'effort considérable et continu des acteurs et actrices de la société civile pour influencer les politiques publiques en faveur de la mise en œuvre des droits de l'Homme liés à l'habitat et au droit à la ville.



[Télécharger le rapport](#)

La publication est le résultat d'une recherche-action, divisée en trois composantes régionales – l'Afrique, l'Europe et l'Amérique latine – qui rassemblent les expériences de la société civile et des organisations de base, en partenariat avec les gouvernements locaux et les institutions académiques et de formation dans la défense, la promotion et la réalisation des droits de l'Homme liés à l'habitat.

Le rapport qui en résulte met en lumière les synergies notables entre la société civile et les gouvernements locaux ainsi que les institutions académiques et de formation, des partenariats qui sont une source d'inspiration pour reproduire les stratégies et renforcer le travail de collaboration afin d'influencer les chartes, les politiques, les plans d'action, les programmes et le développement à échelle locale, régionale ou mondiale, conformément aux principes du droit à la ville et de la production sociale de l'habitat.

Il montre comment la conquête de l'agenda politique se base sur la citoyenneté et grâce aux mouvements sociaux, à leurs stratégies et à leurs efforts inlassables.

Dans le cas de l'**Afrique**, les contributions offrent un aperçu des expériences variées de lutte pour les droits de l'homme et le droit à la ville, de l'efficacité de l'utilisation de stratégies litigieuses telles que les manifestations de protestation dans les contextes du Kenya et de l'Afrique du Sud, utilisées respectivement par Muungano wa Wanavajiji et [Abahlali base Mjondolo](#); du fonctionnement dans la situation politique exceptionnellement tendue en Côte d'Ivoire par [Action International de Développement Intégral](#), dans un pays où l'activisme est facilement subordonné aux intérêts politiques. Il explore les avantages et les inconvénients d'influencer les politiques par le biais de projets communautaires de base comme dans les cas de [Shelter and Settlement Alternatives](#)

et [Dajopen Waste Management](#). Il enquête également sur la mission et les stratégies indispensables de [Women in Development and Environment \(WorldWIDE Network\)](#) et de Human Settlements of Zambia, [Zimbabwe People's Land Rights Movement](#). Il souligne enfin le travail exceptionnel réalisé par la plate-forme universitaire et de recherche sur les questions urbaines du [Centre for Urbanism and Built Environment Studies](#).

En **Amérique latine**, la recherche se penche sur trois luttes concrètes dans lesquelles la société civile a joué un rôle essentiel pour faire adopter des lois conformes aux droits de l'homme et au droit à la ville et en faveur des groupes les plus vulnérables. C'est le cas de la [Ley de Acceso Justo al Hábitat de la Provincia de Buenos Aires](#) (loi sur l'accès équitable à l'habitat de la province de Buenos Aires) en Argentine, promue par [Habitar Argentina](#) et le [Foro de Organizaciones de Tierra, Infraestructura y Vivienda de la Provincia de Buenos Aires](#) (FOTIVBA) (Forum des organisations de terre, d'infrastructure et de logement de la province de Buenos Aires), de la [Charte de Mexico pour le droit à la ville \(CCMDC\)](#), promue par le Movimiento Urbano Popular (MUP-CND) (Mouvement Urbain Populaire), le Bureau latino-américain de la Coalition internationale de l'habitat (HIC-AL) et des Adhérent-e-s de HIC tel-le-s que [COPEVI](#), entre autres; et le [Fundo de Desenvolvimento Urbano](#) (FUNDURB) (Fonds de Développement Urbain) de la municipalité de Sao Paulo, Brésil, promu par de multiples acteurs tels que le [Fórum Nacional de Reforma Urbana](#) (FNRU) (Forum national de la réforme urbaine) ou [União Nacional Por Moradia Popular](#) (UNMP) (Union Nationale pour le Logement Populaire), Adhérent-e-s de HIC, entre autres.

La recherche en **Europe** s'est concentrée sur l'analyse et la collecte de données, en accordant une attention particulière aux études de cas d'intérêt particulier identifiées dans la revue de la littérature en France (Paris), en Espagne (Barcelone) et en Allemagne (Berlin). La composante espagnole est une recherche approfondie des études de cas de Barcelone et des acteurs les plus pertinents qui luttent pour les droits de l'homme et le droit à la ville tels que la [Plataforma de Afectados por la Hipoteca](#), le [Sindicat de Llogaters i llogateres](#), [Observatori DESC](#) et la plateforme politique [Barcelona en Comú](#) qui a gagné les élections municipales avec un programme basé sur les droits de l'homme. L'AITEC a été responsable de l'analyse du cas français comprenant des initiatives remarquables de l'association [Droit au Logement](#), du collectif [Jeudi Noir](#) qui rassemble et organise des jeunes étudiant·e-s en situation précaire et du [MACAQ](#) (Mouvement d'Activités Culturelles et Artistiques dans les Quartiers). La composante allemande a été développée par le SG de HIC et a documenté une pléthore d'actions visant à garantir le droit humain à un logement adéquat à Berlin par divers collectifs tels que [Kotti & Co](#), [Bizim Kiez](#) et [Stadt von Unten](#).



Crédits: Bibliothèque Municipale de  
Lyon,  
archives du Journal Rhône-Alpes.



L'Aitec y présente notamment l'article « *Europe, France : Étude de cas : Paris, logement social et luttes urbaines* »<sup>4</sup>. Rédigé par Hugo Felzines, chargé de mission pour l'Aitec, l'article décrit en détail les stratégies mises en place par les mouvements sociaux afin de faire reconnaître leurs droits au logement et à la ville, et leurs revendications vis à vis des politiques publiques municipales.

Dans une première partie, l'article vise à décrire les évolutions qu'ont connues les politiques du logement social françaises depuis la révolution industrielle. Il relate les différents processus qui ont mené d'années en années à une privatisation croissante du secteur et une marchandisation des logements sociaux. Cette financiarisation se fait comme souvent au détriment des classes populaires précarisées pour qui l'accès au logement social et à un habitat décent est de plus en plus compliqué. Ces dynamiques sont renforcées par une série de mesures libérales caractéristiques des politiques urbaines des années 2000 et 2010, à l'image de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de 2003 ou plus récemment la loi ELAN de 2018, profitant aux grands groupes immobiliers et aux acteurs de la finance mondialisée tout en exacerbant la crise du logement en France.

L'article détaille par la suite la manière dont ces différents processus ont contribué à transformer les modalités d'action des décideurs locaux en matière de politique de l'habitat social. Face à une telle situation, les « luttes pour le logement » cherchent à se saisir d'opportunités dans le tissu urbain afin d'organiser la contestation. Par le biais de modes d'action spécifiques et d'importantes mobilisations collectives, mal-logé-es, sans-logis et militant-es pour le droit au logement et à la ville s'emparent des espaces publics, politiques et médiatiques afin de rendre visibles des revendications et des situations passées sous silence. Il s'attarde en particulier sur les luttes portées par l'association « Droit au Logement » entre 2006 et 2010 rue de la Banque à Paris afin d'illustrer la manière par laquelle les mouvements sociaux perforent le champ des politiques locales et influencent la définition et l'orientation des mesures prises en faveur des logements sociaux.

---

4 Hugo Felzines, « Europe, France: Étude de cas: Paris, logement social et luttes urbaines » dans « Vers La réalisation des droits de l'homme et du droit à la ville – Afrique, Amérique latine, Europe » Habitat International Coalition, 2020, pp. 116-132.



En mai 2021, le secrétariat général de HIC a organisé une rencontre en ligne avec les différentes parties prenantes de ces enquêtes pour présenter les résultats de la recherche et les perspectives qu'elle ouvre en termes de mobilisations citoyennes.

[Revoir la vidéo des échanges](#)



## Rencontres « Recherche, expertise citoyenne et mouvements d’habitant·es »

### RENCONTRE

SUR LES LIENS ENTRE RECHERCHE, EXPERTISE CITOYENNE ET MOUVEMENTS SOCIAUX URBAINS

le vendredi 6 et le samedi 7 novembre 2020 par visioconférence



La richesse des apports mutuels entre mouvements d’habitant·es, militant·es, chercheur·es et professionnel·les apparaît dans nombre d’expériences de terrain et de recherche-action. Dans le même temps, ces expériences révèlent aussi des difficultés éprouvées pour faire dialoguer ces mondes, les conflits de visions et de postures qui émergent ainsi que de nombreux blocages éprouvés par chacune et chacun pour créer des rapports propices à une co-construction de savoirs plus complets et plus utiles aux mouvements d’habitant·es.

Ces différents réseaux d’expérimentations – qu’ils soient formels ou informels – constituent un archipel de luttes et de pratiques d’une richesse certaine, dont les apports ne sont plus à démontrer. Mais ceux-ci peinent parfois à mutualiser leurs ressources et leurs retours d’expériences pour faire émerger du commun autour de ces expérimentations collectives.

Ce constat, partagé dans différents mouvements, a fait naître le besoin de se rassembler pour élaborer un cadre d’analyse partagé sur ces apports réciproques entre mouvements d’habitant·es, militant·es et chercheur·es ainsi que sur les manières de faire dialoguer ces mondes de manière plus féconde pour maintenir des alliances dans la durée, nourrir et soutenir les luttes. Il révèle également un enjeu fort de faire émerger des propositions et perspectives partagées, à même de construire un

agenda commun pour aller plus loin dans ces coopérations entre chercheur·es et militant·es de terrain des luttes d'habitant·es.

Pendant plusieurs mois, l'Aitec a travaillé avec l'association Next-Planning autour d'un ensemble d'études de cas de plusieurs expériences associant des mouvements d'habitants et des chercheurs dans plusieurs villes françaises. Ces études de cas ont permis de créer un réseau de partenaires autour du sujet : la coordination nationale Pas Sans Nous, APPUII, Un Centre-Ville pour Tous, le LISRA, HALEM, etc... Une rencontre organisée en novembre 2020 a permis de rassembler une soixantaine de militant·es, chercheur·es, habitant·es et expert·es pendant un jour et demi de visio-conférence autour d'un temps intitulé « Rencontre sur les liens entre recherche, expertise citoyenne et mouvements sociaux urbains ».

Malgré la frustration de devoir tenir ces rencontres à distance à cause de la pandémie de COVID-19, ces journées riches et intenses ont aussi été l'occasion de retrouvailles et de reconnexion entre divers personnes et mouvements, partageant pour beaucoup des histoires communes, liées par des luttes et des coups de gueule mais aussi par des rires et des amitiés.

## ► Accéder au compte-rendu des échanges ◀

Les interventions ont par ailleurs fait l'objet d'adaptation sous forme de podcast pour pouvoir réécouter les présentations des différentes parties prenantes :



[Retrouvez les interventions sous format audio sur le site de l'Aitec](#)

Une seconde journée a pu être organisée par visio-conférence le 17 avril 2021 afin de poursuivre les échanges et tenter de construire des pistes d'actions concrètes que les mouvements pourraient construire ensemble autour de ces enjeux.

La thématique a par ailleurs fait l'objet d'un atelier spécifique, à l'occasion de l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités qui s'est tenue à Nantes en Août 2021. Cet atelier intitulé « Alliance entre les mouvements d'habitant·e·s, la recherche et l'expertise citoyenne » visait à partager la démarche par les participant·es de l'université d'été et à construire de nouvelles perspectives d'actions.

En fin d'année 2021, l'Aitec et Next-Planning ont signé une nouvelle convention de partenariat avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme qui ouvre un nouveau programme sur deux ans pour poursuivre cette dynamique en 2022 et 2023.

## Formation sur la thématique du logement avec Attac IdF et le DAL

Entre mars et mai, l'Aitec a participé à la conception et à l'animation d'une formation sur la thématique du logement en lien avec Attac Ile-de-France et l'association Droit Au Logement (DAL). Cette formation à destination des militant·es désireux de mieux saisir la complexité du sujet s'est déclinée en deux temps en visio-conférence. Dans la première séance, qui s'est tenue en mars 2021, Jean-Pierre Troche est intervenu pour poser le contexte concernant l'Ile-de-France à travers l'étude des mécanismes financiers qui créent l'exclusion du logement et apportent des tensions sur les marchés. André Schuster a quant à lui exposé la situation du mal logement en Ile-de-France à partir des données du rapport sur le mal logement édité par la Fondation Abbé Pierre avec l'appui du bureau d'études Villes et Habitat.

Une seconde session a pu être organisée avec Attac Ile-de-France et le DAL en avril 2021 et en invitant le collectif Francs-Moisins<sup>5</sup>. Celle-ci a permis d'aborder les enjeux de la ségrégation socio-spatiale en matière de logement. André Schuster a exposé de manière schématique les bases théoriques de la gentrification avant de présenter les dynamiques sur la période récente de la gentrification en Ile-de-France. Les effets concrets de gentrification dans le cadre des projets de rénovation urbaine ont été exposés par le DAL et la représentante du collectif Francs-Moisins a témoigné des effets de gentrification que le projet de rénovation urbaine peut engendrer dans ce quartier de la commune de Saint Denis.

## Groupe de travail « Sciences Sociétés Démocratie »



Depuis 2019, l'Aitec est co-porteuse du groupe de travail « Sciences Sociétés Démocratie » aux côtés de Sciences Citoyennes, Global Chance et l'IPAM.

L'objectif de la démarche est de contribuer à renforcer l'alliance entre les scientifiques et les mouvements sociaux et citoyens. Elle part du constat que le fonctionnement actuel du triptyque sciences-sociétés-démocratie engendre une société très loin d'assurer la pérennité de notre environnement terrestre, et incapable de satisfaire les besoins de l'ensemble de la population humaine.

Ce dysfonctionnement se manifeste dans de nombreux domaines : le dérèglement climatique, la chute de la biodiversité, l'empoisonnement du vivant par des produits phytosanitaires, la

<sup>5</sup> L'État, les élus de la mairie de Saint Denis et l'ANRU prévoient un projet de rénovation du quartier Francs-Moisins. Leur projet consiste à démolir 477 logements sur les 1800 HLM que compte le quartier. Depuis septembre 2019, les habitants du quartier ont créé un collectif ouvert à tous les habitants afin de s'organiser et défendre leurs droits. Page Facebook [Collectif FrancsMoisins](#).

manipulation du web et des données personnelles pour des buts sécuritaires ou commerciaux, les inégalités économiques croissantes, un ensemble de discriminations et d'inégalités croissantes, etc.

En 2019, une série d'une trentaine d'entretiens avait pu être réalisée auprès de militant·es, d'expert·es et de chercheur·es ayant été impliqué·e·s sur des mobilisations sociales impliquant une expertise scientifique. L'objectif était de documenter la manière dont les mouvements avaient travaillé ensemble pour construire un plaidoyer et pointer du doigt les succès et les échecs de ces dynamiques de collaboration.

En 2020, un processus d'analyse de ces entretiens a été engagé par les partenaires pour mieux saisir comment approfondir ces questions et comment formuler des pistes d'actions concrètes pour renforcer les alliances entre mouvements et chercheurs. La démarche s'est finalement structurée autour de différentes thématiques, à mêmes de creuser plus en détails les sujets identifiés.

L'année 2021 s'est donc structurée autour de la thématique de « La place du droit dans les mobilisations ». En effet, le monde militant tout autant que celui de la recherche se trouvent de plus en plus confrontés à des questions ayant trait au droit. Parfois même s'opère une bascule de ces activités sur le terrain judiciaire, qu'il s'agisse d'attaques contre des individus et collectifs dans le but de les museler ou de l'entrée de plus en plus fréquente de débats scientifiques dans les procès. Mais la place du droit tend aussi à évoluer, puisque les mouvements revendicatifs commencent à s'emparer de ces outils contentieux pour faire valoir certains droits ou certains principes que la loi ne prend pas ou mal en compte.

Le groupe de travail « Science Sociétés Démocratie » a ainsi pu organiser un cycle dédié à approfondir cette question. L'objectif de ce cycle est d'échanger sur des outils, des expériences, des méthodes, des moyens permettant de faciliter les actions des mouvements sociaux et environnementaux à travers l'alliance avec des chercheurs engagés. Le partage des expériences passées contribuerait ainsi à la constitution d'un arsenal juridique dans lequel les militants et



CYCLE DE WEBINAIRES  
**LA PLACE DU DROIT DANS LES MOBILISATIONS**  
#1 LA SCIENCE S'INVITE AU TRIBUNAL // 16 MARS 2021 - 10H-13H  
#2 QUAND L'ACTION EST À LA FRONTIÈRE DU DROIT // 23 MARS 2021 - 10H-13H  
#3 PROTÉGER L'ACTION MILITANTE // 30 MARS 2021 - 10H-13H  
#4 LE DROIT COMME MODE D'ACTION // 8 AVRIL 2021 - 14H-17H

militantes d'aujourd'hui et de demain viendront piocher.

- **Session #1 : 16 mars 2021 - La science s'invite au tribunal**

Le contentieux dit environnemental a une histoire longue. Porté au départ par des personnes directement impactées par des nuisances, il a été développé pour des raisons d'intérêt général par des associations auxquelles l'intérêt à agir est reconnu. Aujourd'hui, la « cause environnementale » s'est élargie, comme le montrent les actions lancées au nom d'individus qui lient leur sort à celui de tous et des générations futures et les pétitions recueillant plusieurs millions de signatures. Dans ces procédures, les sciences occupent une place centrale, les experts scientifiques jouant des rôles divers

[\[Revoir les présentations\]](#)

- **Session #2 : 23 mars 2021-Quand l'action est à la frontière du droit**

Militer pour une cause est un acte politique qui prend de multiples formes. Le droit légalise certaines causes et certaines formes d'action, comme le furent en droit social les syndicats et le droit de grève, et en rejette d'autres. Les soutiens de ces dernières se tournent parfois vers des tribunaux alternatifs.

***[Revoir les présentations]***

- **Session #3 : 30 mars 2021-Protéger l'action militante**

Nombreuses sont les formes de répressions qui cherchent à affaiblir et bâillonner l'action militante, s'attaquant autant aux revendications qu'à la dénonciation, aux manifestations collectives qu'à l'individu. Partager les expériences et entendements afin de saisir les risques juridiques et les mécanismes de certains instruments répressifs est essentiel pour apprendre à y faire front.

***[Revoir les présentations]***

- **Session #4 : 8 avril 2021-Le droit comme mode d'action**

Le terrain juridique constitue parfois un obstacle à l'action militante, et les procédures juridiques coûteuses et inintelligibles peuvent entraver son appropriation par des justiciables sans ressources et sans expérience du système. Toutefois, certains outils juridiques apparaissent comme des armes puissantes et nourrissent le répertoire d'action de la lutte. Recours au juge et procédures de poursuite collective sont des démarches qui peuvent être efficaces si leur accès et compréhension sont facilités et éclairés.

***[Revoir les présentations]***

## **L'équipe de l'Aitec**

### **Le bureau**

Le bureau de l'Aitec se réunit une fois par mois pour statuer sur les orientations stratégiques, les pistes de travail à explorer et discuter du suivi des projets en cours. C'est lui qui est en charge de la gestion administrative et financière de l'association. Il est composé de : **Lilia Santana** (co-présidente), **Magali Fricaudet** (co-présidente), **Anne Querrien**, **Annie Pourre**, **Sonia Fayman**, **Gustave Massiah**, **André Schuster** (co-trésorier) et **Jean-Pierre Troche** (co-trésorier).

### **L'équipe Permanente**

L'Aitec s'appuie sur le travail de salarié·e·s permanent·e·s qui sont chargé·e·s de la vie associative de l'association, du suivi des projets et/ou affecté·e·s à des missions spécifiques :



- **Maxime Combes**, chargé de mission « commerce entre juillet 2020 et février 2021.
- **Hugo Felzines**, chargé de vie associative et chargé de projet de mai à octobre 2020. Hugo a pris en charge la finalisation du rapport HIC et réalisé deux notes, basées sur des entretiens réalisés avec la coordination Pas Sans Nous et HALEM, dans le cadre de la préparation de la rencontre « *Recherche, expertise citoyenne et mouvements d’habitant·es* ».
- **Thomas Germain**, chargé de vie associative de novembre 2020 à décembre 2021.

## Volontaires

L’Aitec envoie régulièrement des volontaires dans le cadre du programme d’échanges de l’association [« Echanges & Partenariats »](#). En 2021, l’Aitec a accueilli **Judith Beisnainou** pour une mission à Bruxelles avec l’association [Habitat et Participation](#).




Habitat et Participation est une association sans but lucratif créée en 1982 au sein de la Faculté d’Architecture de l’Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Elle aborde de multiples thématiques autour de l’habitat (habitat groupé autogéré, réaménagement participatifs d’espaces publics, études sur la qualité de l’habitat, réseaux pour le droit au logement, formation, etc...) sur des aspects aussi bien techniques (urbanisme, architecture) que sociaux (sociologie, droit au logement, vivre ensemble).

Judith y réalise une mission sur une recherche-action autour des projets d’habitat groupé qui se destinent à des usages solidaires (en particulier pour l’accueil de personnes migrant·e·s). Lors de son premier mois de mission, elle a notamment pu réaliser [un état des lieux de la crise du logement à Bruxelles](#) pour permettre d’entrevoir quelques alternatives.

Spécifiquement pour l’AITEC, Judith a engagé un travail de recherche sur le « Community Land Trust de Bruxelles ». Le CLTB, dont des associations et citoyens sont à l’origine de la création début des années 2000, offre une alternative à la marchandisation du logement, la spéculation immobilière et la hausse continue des prix des logements. L’objectif est de dissocier la propriété du foncier et la propriété du bâti. Le CLTB reste propriétaire du terrain, ce qui permet à des ménages à bas ou faibles revenus d’accéder à la propriété des murs, à des prix largement inférieurs au marché. Des dispositions permettent d’éviter la spéculation, notamment en cas de revente du logement en limitant la plus-value réalisée.

## Événements et temps forts

### En 2020

-  **27 février 2020** : [Soirée de rencontre « Villes contre multinationales »](#) à la Fondation pour le progrès de l'Homme. Intervention de Magali Fricaudet à la rencontre de présentation de l'ouvrage Passerelles « *Villes contre Multinationales* » portant sur les alternatives locales au libéralisme aux côtés de Barnabé Binctin (journaliste), Maxime Combes (Attac/Aitec), Elisabeth Dau (Utopia/Commonspolis) et de Olivier Petitjean (Observatoire des Multinationales).
- **27 février au 1<sup>er</sup> mars 2020** : Participation aux [88 heures pour Roanne](#). Le collectif 88% qui a lancé une liste citoyenne à Roanne organisait les 88 heures pour Roanne, « un festival joyeux, politique et militant », destiné à présenter le programme aux habitant·e·s sous le signe de la politique du lien, de la rencontre et de la convivialité.
- **28 mars 2020** : Manifestation [« 28 mars pour le logement »](#). L'Aitec s'est mobilisée aux côtés de nombreuses autres associations et collectifs issus de toute l'Europe dans le cadre de la journée européenne d'action pour le logement, dénonçant la spéculation, le logement cher et les expulsions.
- **6 et 7 novembre 2020** : [« Rencontre sur les liens entre recherche et mouvements d'habitant·e·s »](#). Ces deux jours visaient à élaborer ensemble des pistes pour renforcer les mouvements sociaux à partir des coopérations entre chercheur·e·s et militant·e·s de terrain des luttes urbaines. La première journée a porté sur la présentation de cinq études de cas et des discussions collectives. La seconde fut consacrée à élaborer des propositions et perspectives pour un agenda de la recherche-action urbaine.

### En 2021

- **16, 23, 30 mars et 8 avril 2021** : Cycle de webinaires [« La place du droit dans les mobilisations »](#). Porté par l'Aitec, Global Chance, IPAM et Sciences Citoyennes, le cycle vise à échanger sur des outils, des expériences, des méthodes, des moyens permettant de faciliter les actions des mouvements sociaux et environnementaux à travers l'alliance avec des chercheurs engagés. Le partage des expériences passées contribuerait ainsi à la constitution d'un arsenal juridique dans lequel les militants et militantes d'aujourd'hui et de demain viendront piocher.

- **28 mars 2021** : [Manifestation européenne pour le droit au logement](#). Mobilisation dans toute l'Europe pour lutter contre la financiarisation du logement, les expulsions et la hausse des loyers.
- **23 mai 2021** : [« Paris commune 150 - De la commune de Paris au municipalisme contemporain »](#) : Organisé par le Transnational Institute of Social Ecology, la rencontre a réuni des intervenants pour échanger autour des leçons que nous enseigne la commune de Paris, 150 ans plus tard, et les possibilités actuelles de faire entrer les communautés dans une période de changement fondamental.
- **3 et 4 juillet 2021** : [Ateliers pour la refondation du service public hospitalier](#) : lancé en pleine crise sanitaire par le *Collectif Inter-Urgences*, les *Économistes Atterrés*, le *Collectif Inter-Hôpitaux*, le *Printemps de la psychiatrie* et les *Ateliers Travail et Démocratie*, dynamique de réappropriation collective du service public hospitalier, dans la perspective de travailler ensemble à sa redéfinition.
- **24 au 28 août 2021** : [UE des Mouvements sociaux et des solidarités](#) : Organisée à Nantes du 24 au 28 août 2021, l'Université d'Été des mouvements sociaux et des solidarités sera un moment important de rencontres, de formations, de débats, de constructions d'initiatives communes et d'actions concrètes, ainsi qu'un temps convivial et festif pour toutes celles et ceux qui partagent des valeurs communes de solidarité, de partage et de bien vivre. Au total c'est plus de 170 ateliers qui sont proposés sur 4 jours avec des dizaines d'organisations et mouvements présents et représentés. Sonia Fayman, Maxime Combes, André Schuster et Thomas Germain ont représentés l'AITEC et ont participé aux débats et aux ateliers proposés par l'UE. André Schuster a co-animé avec le DAL un atelier sur la financiarisation du logement.
- Débat philanthropie FPH
- Débat municipalisme

### Tribunes et appels à mobilisations

- Pour une mobilisation générale pour le logement : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1782>
- Déclaration commune : pour la relance du logement social et le droit au logement pour tou.te.s ! : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1769>
- Accord UE-Mercosur : il ne s'agit pas de le sauver, mais de l'abandonner ! : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1767>
- Solidaires des sans-abris, UN TOIT C'EST LA LOI : RDV mercredi 12 MAI à 13h Place de la république à Paris : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1758>
- Fin de la trêve hivernale : 29 & 30 mai tou.te.s dans la rue ! <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1757>
- La loi « sécurité globale » criminalise les personnes sans logement et la pauvreté ! : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1755>

- COVID19 - Il est urgent de lever les brevets sur les vaccins et les médicaments à l'OMC : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1744>
- Tribune collective - A Bruxelles comme à Paris, endiguer le virus du libre-échange : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1690>
- Communiqué - Soutien aux occupantes et occupants au 19 rue du Croissant - Non aux expulsions sans relogement ! : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1691>
- Tribune - Pour sauver des vies, fabriquons des masques : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1686>
- Communiqué - Soutien à la réquisition du DAL au 18 rue du croissant : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1680>

**Contribution à la rédaction du manifeste d'Attac « *Pour une relocalisation écologique et solidaire* ».**

Ce manifeste propose, à partir de l'action des mouvements sociaux, comment redéfinir et redistribuer les richesses, démocratiser la société et de l'économie, affirmer la solidarité inclusive et l'importance de notre interdépendance avec la Terre et le vivant.

<https://france.attac.org/nos-publications/livres/article/ce-qui-depend-de-nous-manifeste-pour-une-relocalisation-ecologique-et-solidaire>